



Les différents modes d'accueil du 18^e

Modes d'accueil	Quel âge ?	Quelle durée d'accueil ?	Quels horaires ?	Où s'inscrire ?	Quand s'inscrire ?	Quel coût ?	Parents employeurs ?
CRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE*	2 mois et 1/2 à 3 ans	1 à 5 jours	8h-18h30	Mairie d'arrondissement ou via Paris Familles	À partir du 6 ^e mois de grossesse	Participation en fonction des revenus	Non
CRÈCHE COLLECTIVE ASSOCIATIVE	En fonction de l'agrément de la structure	1 à 5 jours	Varient en fonction de la structure	Auprès de la structure	À partir du 6 ^e mois de grossesse	Participation en fonction des revenus	Non
CRÈCHE PARENTALE	En fonction de l'agrément de la structure	5 jours	Varient en fonction de la structure	Auprès de la structure	À partir du 6 ^e mois de grossesse	Participation en fonction des revenus	Non
HALTE GARDERIE	2 mois et 1/2 à 6 ans	1 à 9 demi-journées	8h30-17h30	Auprès de la structure	À partir du mois de janvier de chaque année	Participation en fonction des revenus	Non
JARDIN D'ENFANTS PÉDAGOGIQUE	2 ans et 1/2 à 6 ans	4,5 jours	8h15-17h (sauf mercredi 8h15-11h15)	Mairie d'arrondissement	À partir du 6 ^e mois de grossesse	Cantine en fonction des revenus	Non
JARDIN MATERNEL	2 à 3 ans	5 jours	8h30-18h30	Auprès de la structure	À partir du mois de mars de chaque année	Participation en fonction des revenus	Non
CRÈCHE FAMILIALE (MUNICIPALE OU ASSOCIATIVE)	2 mois et 1/2 à 3 ans	5 jours	7h30-18h30	Mairie d'arrondissement, via Paris Familles ou auprès de la structure	À partir du 6 ^e mois de grossesse	Selon le tarif contractualisé et la réglementation en vigueur	Non
ASSISTANTE MATERNELLE	2 mois et 1/2 à 3 ans	5 jours (selon le contrat)	En fonction des besoins et de la convention collective	Auprès du SAMF	/	Selon le tarif contractualisé et la réglementation en vigueur	Oui
AUXILIAIRE PARENTALE	À partir de 2 mois et 1/2	Selon le contrat	En fonction des besoins et de la convention collective	/	/	Selon le tarif contractualisé et la réglementation en vigueur	Oui

*gestion directe ou indirecte

Modes d'accueil

Places attribuées en commission par la Mairie du 18^e

La commission d'attribution de la Mairie du 18^e se réunit quatre fois par an afin d'attribuer des places aux familles au sein des établissements d'accueil de la petite enfance de l'arrondissement en fonction de l'adresse du domicile du/des parent.s.

La commission se compose de huit membres : trois élus dont l'Adjoint.e au Maire en charge de la petite enfance, un.e représentant.e de la direction générale des services de la mairie, les responsables du service familles, les responsables des établissements d'accueil de la petite enfance du 18^e, les coordinateur.trice.s petite enfance de la circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance, un.e représentant.e de la protection maternelle et infantile (PMI).

Les dossiers recevables et examinés en commission sont ceux des enfants dont les parents habitent le 18^e et qui ont été renouvelés tous les trois mois. Ils sont présentés en commission en fonction de la date d'entrée souhaitée pour l'enfant. En fonction des places disponibles dans chaque établissement pour les différentes tranches d'âge des enfants, l'attribution est faite sur la base de la cotation des dossiers. La cotation est un outil basé sur trois grandes familles de critères (situation professionnelle des parents, tranche de revenus de la famille et situation familiale) permettant de sélectionner les dossiers et de définir un ordre de priorité entre eux de manière équitable et objective.

Chaque attribution de place est confirmée aux familles par courrier du Maire de l'arrondissement. Dès réception de ce courrier, les parents doivent, sous dix jours, confirmer l'admission de leur enfant directement auprès de la directrice de l'établissement concerné avec qui ils détermineront la période d'adaptation, le nombre d'heures d'accueil. L'admission ne devient effective qu'après examen de l'enfant par le médecin de la crèche et la signature du contrat d'accueil. **En cas de désistement ou d'absence de réponse dans un délai de dix jours, la place est déclarée vacante et proposée à une autre famille.**

En cas de non attribution, le dossier est placé en liste d'attente et représenté à la commission suivante, à condition que le dossier soit bien actualisé tous les trois mois.

Toute demande non confirmée depuis plus de trois mois est considérée comme caduque et ne sera pas réexaminée en commission.

Lors de votre demande d'inscription, certaines données personnelles (nom, prénom, adresse, situation familiale, revenus, situations particulières) seront conservées dans le fichier d'attribution des places en crèches afin de calculer la cotation de votre dossier. Ces informations seront conservées jusqu'à ce que votre enfant soit admis dans un établissement d'accueil de la petite enfance ou lorsque votre enfant n'aura plus l'âge de fréquenter de tels établissements. Conformément à la Réglementation Générale de Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données en adressant une demande à la direction générale des services par mail ou par courrier (Mairie du 18^e, 1, place Jules Joffrin – 75018 Paris)



Cartographie des
crèches attribuées
en commission :



Barème de cotation des dossiers pour l'attribution des places en commission de la Mairie du 18^e

ACTIVITÉ				
Couple dont les deux membres sont en activité	Couple dont l'un des membres est en activité	Couple dont aucun membre n'est en activité	Famille monoparentale en activité	Famille monoparentale sans activité
4	2	1	5	2

REVENUS					
0 à 1 000€	1 001 à 2 500€	2 501 à 4 000€	4 001 à 5 500€	5 501 à 7 000€	7 001€ et plus
2	3	2,5	2	1,5	1

SITUATION FAMILIALE							
Parent mineur	Habitat insalubre Hébergement précaire en hôtel	Enfant en situation de handicap	Handicap d'un membre de la famille (parent ou fratrie)	Naissance multiple/ Adoption	Aîné déjà admis en crèche au jour de l'admission prévue pour l'enfant	Rupture de mode de garde (déménagement si enfant déjà admis en crèche à Paris, cessation d'activité d'une assistante maternelle ou auxiliaire parentale)	Parent professionnel de la petite enfance à la Ville de Paris
2	1,5	2,5	1,5	2	1	2	1

Modes d'accueil

Offre hors commission d'attribution de la Mairie du 18^e

Inscription directement auprès de l'établissement

CRÈCHES ASSOCIATIVES

- 20, avenue de la porte de Montmartre - **Multi-accueil Binet** - 01 46 06 55 24
- 96, boulevard de la Chapelle - **La Maison Kangourou** - 01 53 09 22 18
- 20, rue Chevalier de la Barre - **Crèche Bleustein Blanchet** - 01 42 59 37 82
- 25, rue Stephenson - **Multi-accueil Baobab** - 01 53 16 17 98
- 101, rue Championnet - **Crèche Agapanthe** - 01 42 62 20 26
- 2-6, rue Tristan Tzara - **Crèche Léa Frankforter** - 01 40 05 00 15
- 10, rue Vauvenargues - **La Villa Vauvenargues** - 01 84 25 92 16
- 16, rue Lamarck - **Crèche Israélite** - 01 46 06 25 19
- 6, rue Pajol - **Crèche Baloo** - 01 40 35 78 56
- 81, rue Vauvenargues - **Le Dauphin Bleu** - 09 81 43 49 88
- 5, impasse du Gué - **Grand'Ours** - 01 40 36 48 42
- 86 ter, Boulevard Ney - **Les Petits Léo** - 01 88 40 43 45
- 6, square Ornano - **L'Araignée Gentille** - 01 42 23 39 00
- 21 bis, rue Etex - **RamDam** - 01 42 62 14 55
- 107, rue Marcadet - **Enfant Présent** - 01 53 09 99 30
- 14, cité Falaise - **La Cité des Ours** - 01 58 59 34 07



CRÈCHES PARENTALES

Une crèche parentale est une structure d'accueil gérée par une association de parents qui participent activement à la vie et à la gestion de la crèche aux côtés de professionnels.

- 7-8, square Ornano - La Chouine - info.lachouine@gmail.com
- 70 bis, rue Championnet - Acidulés et à croquer - direction.acidule75018@gmail.com
- 33, rue de Bourcy - Les enfances - recrutementlesenfances@gmail.com

Modes d'accueil

Offre hors commission d'attribution de la Mairie du 18^e

Inscription directement auprès de l'établissement

HALTES-GARDERIES ASSOCIATIVES

De 2 mois et demi à 3 ans :

- 18-24, passage Duhesme - **Multi-accueil Duhesme** - 01 49 25 42 96
- 9 ter, rue de la Guadeloupe - **Petit d'Homme** - 01 40 38 80 85

De 3 mois à 5 ans :

- 21 bis, rue Etex - **Ram Dam** - 01 42 62 14 55

De 4 mois à 3 ans :

- 7-9, rue des Islettes - **1.2.3 Soleil** - 01 42 55 03 68

De 10 mois à 3 ans :

- 1-7, rue de la Goutte d'Or - **La Caravelle** - 01 42 54 64 29



De 16 mois à 3 ans :

- 26, rue Durantin - **Les Ateliers pour les petits** - 01 42 51 16 47

HALTES-GARDERIES MUNICIPALES

- 6, passage Ganneron - 01 46 27 08 71
- 5, rue Caillié - 01 40 05 51 00

JARDINS D'ENFANTS PÉDAGOGIQUES

- 251, rue Marcadet - **Jardin d'enfants pédagogique municipal Marcadet**
- 5, rue Jean Varenne - **Jardin d'enfants pédagogique municipal Jean Varenne**

ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S (accueil individuel)

Professionnel.le.s de la petite enfance agréé.es accueillant à leur domicile, moyennant rémunération, les enfants confiés directement par leurs parents ou par l'intermédiaire d'une crèche familiale ou associative.
dfpesamf18@paris.fr

Service d'agrément et d'accompagnement des assistant.e.s maternelle.s et familiaux.ales (SAMF)

2, rue Duc - 01 84 82 36 16 / 01 84 82 36 17



Choisir un mode d'accueil :



Santé

CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service de protection infantile (PMI) rassemble tous les professionnels qui se consacrent à la santé de la femme enceinte et de l'enfant. Vous trouverez au près d'eux des conseils pratiques pour vivre au mieux votre parentalité et assurer le bien-être de votre enfant et de votre famille.

Les équipes des sept centres de PMI du 18^e sont pluridisciplinaires. Elles sont composées de médecins, de sages-femmes, d'infirmières puéricultrices, de psychomotriciennes, de psychologues, d'auxiliaires de puériculture et d'agents techniques.

Elles et ils se rendent disponibles pour vous accueillir lors **d'ateliers gratuits** qui se tiennent tout au long de l'année (atelier massage, atelier allaitement, atelier jeux et développement des bébés, atelier lecture et comptines, atelier portage).

- PMI, 7, rue Carpeaux - 01 44 85 37 44
- PMI, 16-18, rue Cavé - 01 53 09 94 20
- PMI, 22, rue Boinod, entrée 23, rue du Nord - 01 42 62 72 74
- PMI, 14, rue Tchaïkovski - 01 40 05 10 62
- PMI, 145, boulevard Ney - 01 46 27 23 35
- PMI, 5, cité de la Chapelle - 01 40 38 85 55
- PMI, 64, rue René Binet - 01 71 28 20 36

PUÉRICULTEURS.RICES DE SECTEUR

Les puériculteurs.rices de secteur répondent aux questions relatives aux soins et au développement du bébé et du jeune enfant (alimentation, croissance, éveil, modes d'accueil...). Elles et ils peuvent se déplacer à domicile, ou vous recevoir sur rendez-vous au sein de leur **permanence de la Goutte d'Or**: 16-18, rue Cavé - 01 53 09 94 10

SOS Allaitement

De 19h à 22h en semaine
De 10h à 13h et 18h à 21h le week-end.
0800 800 315 - appel gratuit



URGENCES PÉDIATRIQUES

Hôpital Robert Debré

48, boulevard Serrurier, Paris 19^e
01 46 27 23 35
01 71 28 20 36
01 40 03 20 00

Hôpital Necker

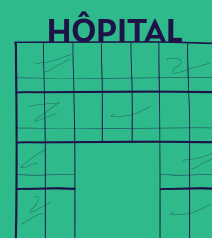
149, rue de Sèvres, Paris 15^e
01 44 49 40 00

Hôpital Armand- Trousseau

26, avenue du Dr Arnold Netter,
Paris 12^e - 01 44 73 74 75

Urgences médicales de Paris (UMP)

24, rue de l'Est, Paris 20^e
21, rue de Chazelles, Paris 17^e
Visites à domicile et
téléconsultations possibles
01 53 94 94 94



Ateliers PMI :



Santé

Suivi et soutien medico-psychologique

Hôpital Bichat Claude-Bernard

Policlinique NEY, Service pédopsychiatrie - 124, boulevard Ney

- Accueil petite enfance : 01 40 25 89 67

- Accueil adolescent : 01 40 25 89 51



Lieu d'écoute et d'accueil (LEA) pour les enfants

147, rue de Clignancourt - 01 42 23 98 33

- Accueil collectif du lundi au vendredi, de 16h à 19h

Espace solidarité insertion Agutte (femmes en difficultés, enfants et adolescents à protéger)

11, rue Georgette Agutte - 01 46 27 91 27

- Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

La Maison Verte

127, rue Marcadet - 01 42 54 61 25

lamaisonverte.org

Allo Parents Bébé (association Enfance et Partage)

0800 003 456

Service d'écoute psychologique parents - enfants Winnicott

01 42 46 66 77

Centres de santé

Maison de santé pluriprofessionnelle Épinettes Grandes Carrières

Consultations sage-femme

186, boulevard Ney

01 88 46 74 00

Prise de rendez-vous sur Doctolib

Centre médical et dentaire Myrha

22, rue Myrha - 01 56 55 55 10

- Consultations pédiatriques et gynécologiques sur rendez-vous

Centre départemental Marcadet

22, rue Marcadet - 01 46 06 78 24

- Consultations gynécologiques le lundi et mardi sur rendez-vous

Lieux d'accueil enfants-parents du 18^e



Association De l'infans à l'enfant

Lieu d'accueil, d'écoute, de parole et de jeux enfants parents.

Deux formats au 48 bis, rue Boinod - 01 42 57 14 01

- **« La Babillo »** pour les moins de 4 ans, du lundi au vendredi de 14h à 18h30, le samedi de 14h30 à 18h
- **« QuiDitQuoi »** pour les 3 - 6 ans, le dimanche de 9h30 à 12h30 (hors vacances scolaires)

Association Le Petit Ney

Lieu culturel de proximité créé par des habitants du quartier, ouvert :

- De 10h à 19h du mardi au jeudi

- De 10h à minuit les vendredis, les samedis et dimanches en fonction de la programmation.

Les activités culturelles sont variées : spectacles (théâtre, concerts, contes, partage de lectures, soirée jeux, café chantant), ludothèques, coin livres, expositions, soirée rencontre-débat.

10, avenue de la Porte Montmartre

01 42 62 00 00

lecafelitteraire@lepetitney.fr

Maison des 1000 premiers jours

Un espace d'accueil et de rencontres gratuit pour tous les futurs parents, les parents, les bébés jusqu'à deux ans et ceux qui les entourent.

16, rue Cavé - Pôle santé Goutte d'Or

Accueil libre chaque jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Autres ouvertures avec ateliers et rencontres, programme sur [Paris.fr](https://paris.fr)

Association L'Arbre Bleu

Lieu d'accueil des futurs parents et de jeux libres pour les jeunes enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte proche. Pour les tout-petits, ouverture du lundi au samedi de 15h30 à 18h30.

Pour les enfants jusqu'à 6 ans, ouverture les 3^e et 4^e samedis du mois de 10h à 12h.

52, rue Polonceau - 01 42 59 38 26

Association IRAEC

Lieu d'accueil ouvert aux parents et aux enfants dès la naissance, fondé sur le respect de l'anonymat, l'écoute, le jeu et le dialogue. Deux formats au 41, rue Joseph de Maistre 01 42 28 42 85.

- **Le Club Parents-Enfants** pour les enfants de la naissance à 4 ans, tous les lundis, mardis et jeudis de 14h30 à 19h, et le samedi de 15h à 18h.
- **Ateliers d'expression** pour les 3-8 ans autour de l'expression et de l'imaginaire de l'enfant (discussion, dessin, peinture, déguisements, jeux variés), animés par des psychanalystes. Tous les mercredis de 14h à 15h30 (participation de 15€ par trimestre ou de 4€ par atelier).



Maison des 1000 premiers jours



Éveil, culture, loisirs dans le 18^e



Samedis en famille

Animation de l'association **Môm'Artre** au sein de crèches collectives municipales de l'arrondissement le samedi de 9h30 à 10h45 et de 11h à 12h15. Des moments ludiques ou artistiques en famille vous sont proposés dans des lieux adaptés aux plus jeunes (0-6 ans).

Inscription gratuite en ligne ou par courriel

adressé à : inscription@momartre.com

- Crèche - 3, rue Madeleine Rébérioux
- Crèche - 3, rue la Vieuville
- Crèche - 43, rue d'Aubervilliers

Café des Enfants du 18^e

Géré par **Home Sweet Mômes**.

Lieu d'accueil enfants/parents ludique et artistique (accès sans réservation, gratuit ou avec participation libre)
9, rue Saint Bruno - 01 53 09 99 59

Cours d'école ouvertes le samedi,

avec animations possibles de 10h-19h (17h l'hiver), en fonction des saisons (accès libre et gratuit).

École élémentaire - 19, rue des Amiraux

École élémentaire - 4, rue Eva Kotchever

La Mairie du 18^e propose deux événements annuels gratuits entièrement dédiés à l'éveil et au bonheur des tout-petits:

- **La Nuit Blanche des enfants**, pour leur faire découvrir l'art contemporain au travers de multiples activités, parcours et expositions.
- **Le P'tit Festival**, dont la programmation est élaborée par le conseil des parents des crèches du 18^e.

Accès gratuit, programme détaillé sur mairie18.paris.fr

Le Maquis d'Emerveille

Animé par la compagnie de théâtre **Les demains qui chantent**.

Jardin artistique ouvert aux enfants de moins de 3 ans et aux adultes les accompagnant.

Accès gratuit, sur [réservation en ligne sur le site de la compagnie](#).

Samedis en famille



Le Maquis d'Emerveille



Éveil, sport, culture, loisirs dans le 18^e



Paris Sport Familles

Activités sportives gratuites et encadrées avec vos enfants

- Roller et skate Centre sportif des Fillettes et Espace de Glisse Parisien
EGP18 - 54 bis, boulevard Ney
- Badminton, basketball et activité motrices
Gymnase Chapelle international 47, rue des cheminots, le dimanche de 10h à 12h

Bébés nageurs

Piscine Bertrand-Dauvin - 12, rue Binet :
le dimanche entre 12h et 14h - inscription sur place

Piscine Hébert - 2, rue des Fillettes :
le samedi de 8h30 à 12h

Association Nouvelle Vague - inscription sur :
nouvellesvagues.fr

LUDOTHÈQUES

Ludothèque Jane Vialle

Ouverte les mardis, mercredis et vendredis de 14h30 à 16h30, et les samedis de 10h à 16h30 122, rue des Poissonniers

Ludothèque Torcy

Ouverte les mardis et vendredis de 10h à 12h30, et les mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
2, rue de Torcy

Ludothèque Planète Jeux

Ouverture le lundi de 12h à 16h30, les mardis et vendredis de 12h à 18h et le mercredi de 10h à 18h.
Fermeture durant les vacances scolaires.
68, rue Stephenson

Ludothèque citoyenne

Ouverture le mercredi de 13h à 17h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 17h ; durant les vacances, ouverture supplémentaire le jeudi de 15h à 19h
Jardin Jane Vialle - 122, rue des Poissonniers
01 53 09 99 59
contact@homesweetmomes.paris

Ludomouv itinérantes

- Hors vacances scolaires :
mercredi, samedi, dimanche;
-Vacances scolaires :
Du mardi au dimanche; d'avril à mi-septembre de 15h à 19h et de mi-septembre à novembre de 14h à 18h .
Consultez le parcours sur Paris.fr

Bibliothèques municipales



- **Bibliothèque Goutte d'Or**, 2-4, rue Fleury - 01 53 09 26 10

Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h et le mercredi et le samedi de 10h à 18h

- **Bibliothèque Jacqueline de Romilly**, 16, avenue de la Porte de Montmartre - 01 42 55 60 10

Ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 13h à 18h et de 14h à 18h

- **Bibliothèque Maurice de Genevoix**, 19, rue Tristan Tzara - 01 46 07 35 05

Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le mercredi et le samedi de 10h à 18h

- **Bibliothèque Robert Sabatier**, 29, rue Hermel - 01 53 41 35 60

Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h, le mercredi de 10h à 19h, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 13h à 18h.

- **Bibliothèque Vaclav Havel**, 26, esplanade Nathalie Sarraute - 01 40 38 65 40

Ouverte le mardi, jeudi, vendredi de 13h à 19h, le mercredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h

En période estivale, des bibliothèques hors les murs au sein des jardins de l'arrondissement sont proposées.

Informations et orientation petite enfance de la mairie du 18^e



Le Relais Infos Familles (RIF)

Le Relais Infos Familles (RIF) de la mairie est un lieu ressources ouvert à toutes les familles de l'arrondissement. Il met à votre disposition toute l'information sur l'offre municipale et associative de l'arrondissement dans les champs de l'accompagnement à la parentalité et à la scolarité, des loisirs, de la culture, ou encore de la santé. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, le RIF pourra vous orienter utilement en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Permanences responsables

d'établissement d'accueil petite enfance

Ces permanences permettent aux familles de rencontrer au sein de la mairie du 18^e des responsables de crèches municipales afin d'évoquer le fonctionnement des différents structures d'accueil de l'arrondissement.

-Le lundi de 14h30 à 17h

-Le jeudi de 10h à 12h30

Rendez-vous à prendre au guichet du RIF ou sur mairie18.paris.fr

Médiation familiale

L'association CERAf Médiation vous propose une permanence de médiation familiale un mardi matin par mois de 10h à 12h30 (tout type de conflit familial et de séparation).

- Rendez-vous à prendre en ligne sur mairie18.paris.fr ou au guichet du RIF

L'association Parenthèse Médiation vous propose une permanence de médiation familiale tous les troisièmes jeudis de chaque mois de 13h30 à 17h (tout type de conflit familial et de séparation).

- Rendez-vous à prendre en ligne sur mairie18.paris.fr ou au guichet du RIF

L'Association des Familles monoparentales (ADFM) propose une permanence de consultation mensuelle le mardi de 17h à 20h. Il s'agit d'un moment d'écoute et de soutien, débouchant sur une aide administrative et du conseil juridique.

- Rendez-vous à prendre en ligne sur mairie18.paris.fr ou au guichet du RIF.

Une lettre d'information dédiée aux familles est adressée par la Mairie du 18^e lors de chaque rentrée scolaire.
Abonnement sur mairie18.paris.fr



Lettre d'information
familles 18^e



Les rendez-vous du Relais Infos Familles (RIF) de la mairie du 18^e

Réunions autour de la naissance

Tous les mois, une réunion à destination des parents et des futurs parents est organisée au sein de la Maison des 1000 premiers jours. Ces réunions autour de la naissance sont animées par une puéricultrice et une sage-femme de PMI et permettent d'aborder les enjeux de la grossesse, de l'accouchement, de la préparation à la naissance, ou encore du suivi médical de l'enfant.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, le RIF pourra vous orienter utilement en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Réunions futurs et jeunes papas

Groupe de parole animé au sein de la Maison des 1000 premiers jours par une sage-femme du service de protection maternelle et infantile (PMI) et un infirmier puéricultrice, ce rendez-vous sera l'occasion de répondre à vos questions sur la grossesse, l'accouchement, la parentalité et les changements de vie qu'impliquent une naissance.

Réunions tous modes d'accueil (TMA)

Des réunions régulières sur les différents modes d'accueil sont organisées par le RIF. Elles permettent d'informer les familles sur les modalités d'inscription, d'attribution ainsi que sur le fonctionnement des différents types d'établissement (crèches collectives et familiales, haltes garderies municipales et associatives, assistantes maternelles indépendantes, jardins d'enfants, accueil à domicile). Outre la diffusion de l'information, ces réunions proposent un échange direct avec les professionnels de la petite enfance et les représentants des différents modes d'accueil.

Le calendrier des rendez-vous du Relais Infos Familles (RIF) est disponible sur mairie18.paris.fr ou accessible via le QR code.



Mairie du 18^e (RIF)
1, place Jules Joffrin,
75018 PARIS
01 53 41 18 18
mairie18.paris.fr